

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

22_RES_17 - Résolution Xavier de Haller et consorts au nom PLR - Gare CFF de Lausanne - les travaux restent à quai.

Séance du Grand Conseil du mardi 11 octobre 2022, point 2.10 de l'ordre du jour

Texte déposé

Gare de Lausanne - les travaux restent à quai

Selon le communiqué de presse commun de l'Etat de Vaud et de la Municipalité de Lausanne publié le 11 octobre 2022, le début du chantier d'agrandissement de la gare CFF de Lausanne est repoussé d'au moins douze mois. Apparemment, le maître de l'ouvrage – les CFF et l'OFT – doit à nouveau travailler les aspects liés à la statique des structures prévues sous les quais et sous la place de la gare. Cela pourrait retarder de dix ans l'agrandissement de la gare CFF de Lausanne.

Depuis plusieurs mois, des mesures ont été prises afin de commencer les travaux. La place de la gare a été réaménagée. Les places de parc ont été supprimées. Des immeubles au sud de la gare ont été évacués. Ces mesures ont eu des impacts importants pour les habitants, les voyageurs et les commerces.

La gare de Lausanne est aujourd'hui la dernière gare d'importance nationale qui n'a pas été rénovée et adaptée aux besoins de la mobilité moderne.

Cette situation ne peut perdurer. Il est vital que la région lémanique et le canton puissent disposer d'une infrastructure qui fonctionne. Les enjeux climatiques sont évidemment au centre des préoccupations.

Par la présente résolution, le Grand Conseil souhaite que le Conseil d'Etat :

1. intervienne auprès du maître de l'ouvrage afin que les travaux nécessaires soient menés immédiatement et sans désespérer ;
2. prenne les mesures nécessaires afin que, durant la période consacrée au réexamen des travaux, l'utilisation de la place de la gare soit rétablie ;
3. renseigne le Grand Conseil sur les conséquences pratiques et financières de ce retard sur la conduite des travaux, y compris pour les entreprises qui se sont vu attribuer des travaux.

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Jean-Daniel Carrard	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Michael Wyssa	PLR
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Nicole Rapin	PLR
Marc-Olivier Buffat	PLR
Guy Gaudard	PLR
Philippe Miauton	PLR
Carole Dubois	PLR
Mathieu Balsiger	PLR
Jean-Luc Bezençon	PLR
Olivier Petermann	PLR
Maurice Neyroud	PLR
Daniel Ruch	PLR
Nicolas Suter	PLR
Aurélien Clerc	PLR
Thierry Schneider	PLR
Grégory Bovay	PLR
Georges Zünd	PLR
Charles Monod	PLR
Jean-Marc Udriot	PLR
Regula Zellweger	PLR
Marion Wahlen	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2g!');).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Château%206++Lausanne+Suisse).